



MVAB - Association loi 1901

Siège social : mairie de Blandy-les-Tours 77115

n° Siret 513 108 4720 00012

[mvablandy@gmail.com](mailto:mvablandy@gmail.com)

<http://www.mieuxvivreablandy.fr>

## Rapport d'activités 2020

*Retrouvez les interventions, les dossiers et les animations de MVAB sur le site internet de l'association*

<http://www.mieuxvivreablandy.fr>

### Composition du Conseil d'administration

Carole Allaire-Tual, Alexandra Bourgeois, Dagga Brunn, Alain Gaxatte, Amandine Gaxatte, Jean Philippe Hanneton, Nathalie Lombardo, Catherine Régnier, Sophie Goyaux, Martine Turgis.

*Jacques Fourré (démissionnaire le 16 mars 2020).*

### Composition du Bureau

Martine Turgis, présidente - Jean-Philippe Hanneton, vice-président - Nathalie Lombardo, trésorière – Alexandra Bourgeois, secrétaire.

## Les animations, réflexions, activités 2020

### Dimanche 2 février 2020

Atelier *Fabriquer sa lessive maison et son éponge Tawashi*, animé par Virginie Estève, Fanny Pelleray, Amandine Gaxatte, appuyées par le CA de MVAB. Cette animation qui a réuni une cinquantaine de participants dans la salle Henri Hanneton de Blandy a remporté un vif succès.

### Janvier/Février

Réflexion et rédaction d'un *Pacte pour la transition environnementale* transmis pour réponse aux candidats aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020 ainsi qu'aux habitants de Blandy.

### Dimanches 15 et 22 mars 2020

Élections municipales : *publication des réponses apportées par les candidats* aux questions posées par MVAB sur le site internet de l'association et distribution à tous les habitants de la commune.

### Jeudi 1er octobre 2020

Participation à la *Commission départementale de suivi d'exploitation du site de stockage de déchets inertes* de Moisenay/Fouju (MVAB est membre de cette CSS). Chaque année, MVAB intervient pour que la décharge ne s'agrandisse pas et attire l'attention des autorités sur une possible pollution des sols et sous-sols au droit de l'ancienne décharge « Vendrand ».

### Historique des 40 ans de MVAB

Un groupe continue le travail de synthèse commencé cet été. Une fois toutes les archives exploitées elles seront versées aux Archives départementales.

**Dès le confinement du mois de mars 2020 pour cause de Covid19, les activités ci-dessous ont été suspendues jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire.**

*Croisière sur le Loing* avec conférence de Jean Dey sur la biodiversité, prévue le dimanche 5 avril 2020

Le **Rallye annuel du Val d'Ancoeur** Bombon/Saint-Méry prévu le dimanche 31 mai 2020. Cet évènement devait être porté par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux - CCBRC et la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine.

Visite des **sites pétroliers** Vermilion de Chaunoy

Visite de la **raffinerie de Grandpuits**

Sortie à **Goodplanet** au Domaine de Longchamp

## Les sujets discutés en Conseil d'administration

en présentiel puis en visioconférence et pour certains d'entre eux adressés par courriels aux adhérents

- **Manger bio dans les cantines ;**
- **Gaz et pétrole de schiste :** MVAB chaque année réaffirme son opposition à tout projet d'exploration et/ou d'exploitation.
- **Nanoparticules et dioxyde de titane (E171) :** MVAB lance une alerte.
- **Les phytosanitaires** (produits chimiques) : chaque année MVAB réaffirme son opposition à l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques de synthèse aussi bien par les particuliers que les professionnels. Ces substances tueuses d'abeilles et responsables de la pollution de nos sols, de nos eaux souterraines, de notre alimentation, sont autant de substances dangereuses pour les enfants, les adultes, la faune, la flore, la biodiversité.
- **Coloration orangée de parcelles agricoles sur le territoire de la commune** (arrosage de produits chimiques). Ce sujet a été évoqué plusieurs fois par MVAB auprès des élus municipaux. MVAB réaffirme sa volonté de voir interdire l'usage des pesticides de synthèse.
- **OGM et VRTH :** la décision du Conseil d'État 2020, donne raison aux revendications portées par les organisations paysannes et la Société civile. La réglementation OGM s'appliquera désormais aux variétés obtenues par mutagenèse (variétés rendues tolérantes aux herbicides (VRTH)).
- **Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire** parue au journal officiel du 11 février 2020 : développement de la vente en vrac, fourniture de contenants réutilisables, possibilité d'apporter ses propres récipients, interdiction de l'impression et de la distribution systématique des tickets de caisse, interdiction de produits plastiques à usage unique, fin des étiquettes sur les fruits et légumes. Selon les sujets, mises en application aux 1<sup>er</sup> janvier 2021, 2022, 2023. Certaines mesures feront l'objet de décrets d'application.
- **Les sacs oxo-biodégradables dérivés des produits pétroliers :** une fausse bonne idée pour la planète. On les présente comme une solution écologique, non polluante et 100 % biodégradable : c'est faux ! Vous les retrouvez entier dans votre compost. Il ne vous reste plus qu'à trier ! Les véritables sacs compostables sont constitués de matières végétales.
- **Des pesticides dans les urines :** plaintes déposées au Palais de justice de Quimper le 18 février 2020 par 29 membres du collectif breton « les pisseurs involontaires de glyphosate ». En moyenne, lesdites traces s'élevaient à 1,32 microgramme par litre d'urine, soit un taux supérieur au seuil autorisé dans l'eau potable, fixé à 0,10 microgrammes par litre (arrêté datant de 2007). Cette situation est alarmante compte tenue des épandages de glyphosate

aux abords des maisons. Il est temps que chacun prenne ses responsabilités à tous les niveaux (européen, national, régional, départemental, local).

- **Dossier et pétition pour une agriculture écologique**, indissociable du progrès social.
- **Dossier et pétition contre le retour de l'utilisation des néonicotinoïdes.**
- Transmission des **bulletins d'information du réseau France Nature Environnement.**
- **Qualité de l'eau à Blandy.**

## Communication

**Les amis du Val d'Ancoeur** – LAVA à St Méry : nous adhérons à LAVA.

**FNE 77 – France Nature Environnement Seine-et-Marne.** Nous adhérons à FNE 77. Par cette adhésion, nous adhérons à « France Nature Environnement Île-de-France » et « France Nature Environnement Nationale ». Cette dernière, créée en 1968 est reconnue d'utilité publique depuis 1976. Elle est le porte-parole d'un mouvement de 3.500 associations. De ce fait, nous recevons par leurs intermédiaires (courriels, bulletins) des informations environnementales précieuses qui sont à la disposition des adhérents de MVAB.

**Relations avec la municipalité :** avant la sortie de chaque bulletin municipal, il est proposé à MVAB d'écrire un article. Nous en profitons pour transmettre dates et compte-rendus de nos activités. La convention avec la municipalité pour l'utilisation des salles communales a été renouvelée.

**Relations avec les habitants de Blandy :** à chacune des animations et atelier, un document d'information est déposé dans chaque boîte aux lettres des habitants de Blandy et sur les panneaux d'affichage de la commune.

**Site internet de MVAB :** <http://www.mieuxvivreablandy.fr> . Le site est mis à jour régulièrement. Le site devient une source incontournable pour suivre les événements de l'année en cours. Il permet aussi de suivre les données administratives et historiques de l'association.

## La composition du conseil d'administration

- **Renouvelables à l'A.G. 2020 :** Lombardo Nathalie, secrétaire/trésorière ; Livet-Goyaux Sophie
- **Renouvelables en 2021 :** Gaxatte Amandine ; Turgis Martine, présidente ;
- **Renouvelables en 2022 :** Allaire-Tual Carole, Bourgeois Alexandra secrétaire, Brunn Dagga, Gaxatte Alain, Hannequin Jean-Philippe vice-président, Régnier Catherine.

**Pour le Conseil d'administration**

**Martine Turgis**

Présidente - 06.22.28.94.40